

Le mot de la Présidente



Germaine BEDERE

Marais d'Orx Nature est une association de riverains du Marais d'Orx créée en 1991 et régie par la loi 1901.

Ses objectifs sont à la fois d'étudier, d'analyser des projets de gestion, d'avancer des propositions, mais aussi d'intervenir et de représenter les adhérents auprès des pouvoirs publics et collectivités locales, de conseiller et d'informer les usagers de l'espace pour la préservation et la gestion de l'eau, du sol et des espèces... et des activités socio-économiques du territoire.

Trois collèges regroupent l'ensemble des membres actifs propriétaires, agriculteurs, usagers (résidants ou exerçant une activité professionnelle ou de loisirs sur l'une des dix communes du périmètre). Les représentants des communes concernées sont membres associés.

"Marais d'Orx Nature" vous propose un bulletin semestriel, incontournable outil de communication, de lecture simple, adapté à la situation, pour que tous et chacun en particulier puissent s'exprimer à sa manière par des écrits, des photos, des anecdotes, de histoires vécues, au passé et au présent.

Toutes les initiatives sont les bienvenues, tous les sujets sur la vie, l'histoire, le devenir du marais seront traités. Chaque numéro aura sa page informative. La parole sera donnée à un élu de chaque commune.

Pour le premier numéro, nous parlerons de Natura 2000 et des inévitables histoires d'eau...

Je vous invite à adhérer à notre démarche. Bonne lecture.

Germaine BEDERE



Le Marais d'Orx*

Dans ce numéro :

Histoire du Marais
 De nos jours, les différentes figures de notre Marais 2

Natura 2000 : Directive "habitats", "oiseaux", volontariat, réglementation : Comment démêler le vrai du faux ! 3

La commune riveraine du jour : Orx 4

Le Marais et Moi : Dans chaque bulletin le témoignage d'un riverain du marais 4

Historique : du marais à la Réserve Naturelle

En 1680, Louis de Foix stabilise le lit de l'Adour qui n'avait jusqu'alors jamais cessé de divaguer. La nouvelle embouchure est établie à Bayonne et remplace celle située précédemment à Vieux Boucau. Les eaux du bassin versant de l'arrière littoral perdent leur exutoire vers le nord et stagnent en provoquant la formation du Marais d'Orx.

Après plusieurs échecs successifs, c'est l'ingénieur Berolle qui réussit, en 1850, à assainir la dépression du marais par la création de canaux de ceinture. Les pompes Tosi sont installées en 1900 par la famille Coyola ce qui limita encore les durées de submersion.



De l'utilisation du marais comme terre d'épandage des rejets de lavage et de conditionnement des légumes par Bonduelle à l'exploitation du maïs, les essais de valorisation de ce territoire à l'hydraulique complexe vont se succéder au gré des propriétaires. Cependant, le développement des frais à engager pour l'entretien et le coût des mises en culture rendent l'activité agricole non rentable.

L'intérêt ornithologique du Marais, placé sur l'un des grands axes migratoires, suscite son rachat par le Conservatoire du Littoral et son classement en Réserve Naturelle le 12 février 1980. Elle est gérée aujourd'hui par le Syndicat Mixte Départemental de Gestion des Milieux Naturels.

De nos jours, le Marais joue son rôle de tampon en recueillant l'eau du bassin versant lors des crues hivernales. Sa gestion hydraulique exige un entretien régulier des canaux, des ouvrages et des pompes. A l'exception de quelques parcelles de maïs du casier nord exploitées par deux agriculteurs sous Contrats d'Agriculture Durable, le Marais est entièrement laissé à l'état naturel. La Réserve Naturelle est devenue une étape importante de la migration et accueille également le vison d'Europe, la cistude et d'autres espèces patrimoniales.



Après sa remise en état, l'ouverture au public du casier Burret ajouterait au Marais une vocation pédagogique et de découverte. La population locale, déjà très liée à ce territoire, pourrait alors se réapproprier ce patrimoine.

Le Marais et moi

Février , j'arrive d'Algérie par avion à Bordeaux où un ami me prend pour me conduire dans le Sud de la côte landaise.

Sur ma demande, il a prospecté et trouvé une exploitation agricole dont il me vante les avantages. Elle est située à Benesse-Maremne. La situation en Algérie se dégrade chaque jour et il nous faut prévoir le pire et sans doute un lieu d'accueil en métropole pour un séjour plus ou moins long...

La soirée se passe dans un hôtel de Bayonne et, dès le matin, nous prenons la Nationale , direction Bénesse. Cependant, avant d'arriver, cet ami, directeur d'un organisme de conseil technique agricole, tourne à droite en arrivant à Labenne et me propose de visiter la merveille naturelle du Marensin, une réalisation de plus pour Napoléon III : le Marais d'Orx. Quelques kilomètres et nous arrivons sur une hauteur d'où nous dominons une magnifique mer intérieure où le soleil brille de tout son éclat. Mon ami Gérard Reblich, c'est son nom, est stupéfait ! Moi-même, ayant entendu parler d'un monument d'agriculture nationale !! Pas de route, pas de poteau téléphonique, la route aboutissant à un ensemble de bâtiments en partie dans l'eau. Je m'étonnais de ne pas voir de bateau à voile.

Très rapidement, tout s'éclaircit car nous sommes accueillis par Gérard et André Coyola, propriétaires, et leur comptable. Ils nous expliquent que des pluies exceptionnelles avaient recouvert, plus que complètement, les maïs et, les pompes fonctionnant à plein régime, la récolte ne pourrait se faire que d'ici un à deux mois. J'étais tout de même conquis par la région et ma propriété. Le Loun borde, sur plus d'un kilomètre, cette magnifique exploitation semi-aquatique au cœur d'une région où, avec mon épouse, nous avons pu recommencer à vivre et élever nos enfants. Le Marais d'Orx est devenu notre petite méditerranée.

La terre tourbeuse, particulièrement riche, sans besoin d'irrigation, m'a permis d'y cultiver des bulbes à fleurs (glaiuels, tulipes, l'ilium) et des plantes de terre de bruyère (azalées, camélias) d'une grande vigueur. Les maïs sont d'une taille ex-

ceptionnelle mais les tourbes nécessitent un mode de culture que les frères Coyola avaient parfaitement maîtrisé.

J'ai, de plus, un conseil à donner à ceux qui veulent déguster davantage la beauté des paysages : partez d'Orx par la route en lacets qui conduit au marais, dans la dernière ligne droite, par matinée ensoleillée d'automne, la vue du lac est surprenante de beauté. Un aménagement sommaire en bout de route, sur le bord du marais, deviendrait un des sites les plus merveilleux des Landes. Ce serait une belle promotion pour le village d'Orx.

Paul FAURE

La commune riveraine du jour : ORX

Territoire de prédilection des oiseaux migrateurs grâce à ses zones humides, la Réserve naturelle a du mal à faire face aux enjeux de la maîtrise hydraulique en dépit des nombreuses études réalisées. De plus, aujourd'hui elle voit se dresser devant elle, une plante envahissante, sans prédateur, la jussie, qui complique encore plus la gestion hydraulique.

Les contraintes administratives et parfois un manque de réactivité de la structure syndicale intervenant sur ce domaine privilégié ne permettent pas toujours une efficacité des moyens financiers et humains engagés pour la gestion du site.

Toutefois la vidange du casier "Burret" et son intégration dans un plan de gestion global doivent nous permettre d'espérer en un avenir plus souriant dans la maîtrise de l'hydraulique avec l'arrivée à maturité de la structure gérant les milieux naturels landais. Une mise en commun des compétences sur le "traitement" de la jussie et l'intégration permanente des acteurs locaux seront les ferments d'une gestion efficace, valorisante de la Réserve et acceptée de tous.

François LAPEBIE, Maire d'Orx

ASSOCIATION MARAIS D'ORX NATURE

Cité Galliane - BP279-40005 MONT DE MARSAN Cedex
Téléphone : 05 58 85 45 31
mail : marine.hediard@landes.chambagri.fr

*crédit photos : Association Marais d'Orx Nature

Bulletin d'adhésion individuelle

Je soussigné :

Demeurant à :

Téléphone :

Désire adhérer à l'association locale M A R A I S D ' O R X N A T U R E

En qualité de : agriculteur propriétaire usager

Cotisation (8 €) versée pour deux ans au moment de l'adhésion : OUI NON

Espèce Chèque (à l'ordre de MARAIS D'ORX NATURE)

A, le Signature